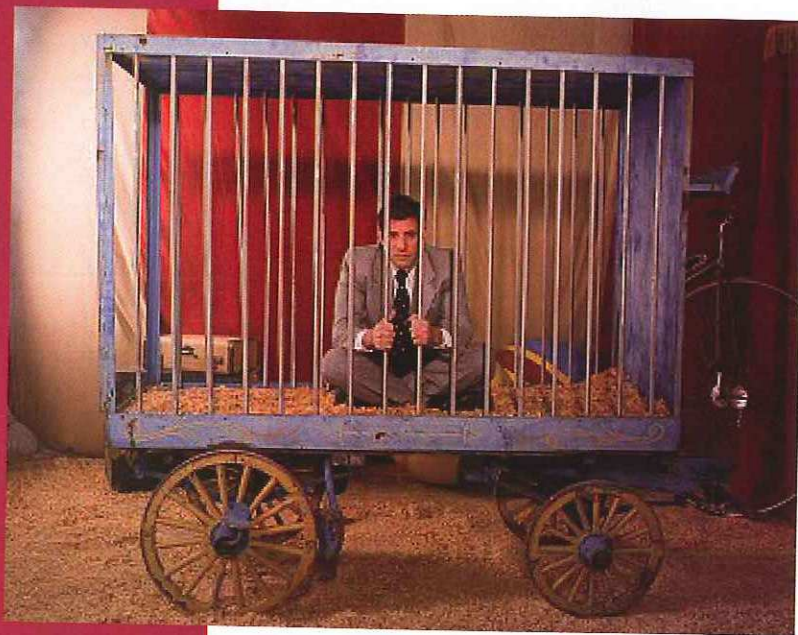


JOUR DE CARENCE

Le gouvernement stigmatise ses fonctionnaires pour continuer à réduire leurs droits



« Nous le faisons par souci d'équité », « ce jour de carence pourrait limiter ces arrêts maladies ordinaires, dits de confort ». C'est avec ce type d'analyse que le gouvernement a fait voter en catimini, le 16 novembre dernier, une journée de carence pour les fonctionnaires lors d'un congé de maladie.

Pour la FGF-FO, faire croire que les arrêts maladie dans la fonction publique sont des arrêts de complaisance est inacceptable.

Ces allégations mensongères, relèvent plus de l'idéologie libérale qui tend à démanteler le statut de la Fonction publique que du bon sens en matière d'économie budgétaire.

La preuve s'il en faut, les dernières déclarations du Premier ministre François Fillon « Je vois l'émotion de beaucoup de nos concitoyens qui ont appris que les fonctionnaires n'avaient pas de jour de carence » et qui se dit « prêt à renoncer à l'instauration d'un quatrième jour de carence pour les arrêts-maladie des salariés du secteur privé. »

Au-delà de ces discours démagogiques, c'est oublier un peu vite que, dans le secteur privé, pour près de 80 % des salariés, l'employeur prend en charge les fameux jours de carence au travers des conventions collectives ou des accords d'entreprise... ce qui signifie qu'ils n'ont pas de perte de salaire. Ce qui ne sera pas le cas pour l'État employeur, puisque c'est lui-même qui décide de ne plus prendre en charge la rémunération de l'agent ! C'est donc bien un jour sans salaire ou l'équivalent d'une ponction pour jour de grève qui sera prélevé aux fonctionnaires malades - Une perte sèche pour ce qui les concerne !

Au-delà, c'est une nouvelle atteinte au statut général des fonctionnaires et de leur droit statutaire.

Une insulte de plus envers les fonctionnaires et agents publics. Cette arrogance devient insupportable de la part de ce gouvernement, premier employeur de France, qui devrait montrer l'exemple en étant très attentif à toutes les décisions concernant la santé de ses personnels. Faut-il rappeler que selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « une politique de santé équitable doit non seulement combattre la maladie, mais aussi assurer à la population un minimum de bien-être et d'épanouissement ».

Méconnaître la corrélation entre l'évolution de la situation économique, la dégradation des conditions de travail et l'augmentation des arrêts de travail pour raison de santé n'est pas digne du premier employeur de France (pourtant, un rapport d'experts a été remis en avril 2011 au Ministre du travail - Voir ci-contre la chronique écrite par notre camarade Denis GARNIER). Décidemment, cette dépendance envers les marchés financiers fait perdre la tête au

gouvernement. En effet faire croire que par souci d'équité avec le secteur privé, il faut mettre un jour de carence aux fonctionnaires, puis revenir sur le 4^e jour dans le privé pour ne « sanctionner » *in fine* que les agents publics, est machiavélique. Jusqu'où ces attaques contre la Fonction publique iront-elles ? Ne leur vient-il pas à l'esprit que l'augmentation de la présence au travail dépend de l'amélioration des conditions de travail qui dépendent elles-mêmes d'un changement radical de la politique économique !

JOUR DE CARENCE : C'est encourager les risques psychosociaux !

(Denis GARNIER)

Le collège d'experts présidé par Michel Goljac a remis son rapport sur les facteurs de risques psychosociaux au Ministre du Travail en avril 2011. Ce rapport décrit avec la précision d'un chirurgien tous les facteurs de risques psychosociaux en commençant par le risque temps de travail dans lequel le présentéisme est analysé. Selon ce collège d'experts dans lequel ont travaillé notamment Philippe Askenazy, Philippe Davezies et Serge Volkoff, « Le présentéisme désigne le fait de travailler alors qu'on aurait des raisons de santé pour être en arrêt maladie. »

Dans le rapport définitif remis au Ministre du travail et de la santé (!) nous pouvons mesurer le risque que ce jour de carence va provoquer.

Pour ces experts, le présentéisme est défini comme « une présence abusive sur le lieu de travail menant à un état pathologique de surmenage ». Divers travaux ont exploré les causes et les conséquences du présentéisme.

Ils expliquent que pour l'entreprise, il est à l'origine de pertes de productivité. Pour eux, « le coût du présentéisme en termes de productivité perdue excède celui des soins médicaux des pathologies concernées ». Mais ce n'est pas tout ! « Dans les emplois stressants, le présentéisme

augmente plus que l'absentéisme : un fort taux de présentéisme préfigure un fort taux d'absentéisme. »

Pour eux, le présentéisme est « un indicateur d'une mauvaise organisation du travail ». Pour le secteur que je connais le mieux, l'hôpital, les choses semblent s'aggraver puisque les experts soulignent que « **le présentéisme est plus fort dans les secteurs des soins**, de la santé et de l'éducation, qui sont ceux où il y a eu de fortes compressions de personnel, où il est difficile de remplacer un salarié absent ».

Ils ajoutent aux observations primaires une autre dimension qui n'est pas à négliger. « Le présentéisme n'est pas seulement un indicateur d'une organisation dangereuse, il est un médiateur du risque : le travailleur en mauvaise santé qui est néanmoins présent au travail voit la difficulté de ce travail souvent accrue de ce fait, alors que par ailleurs son état de santé le rend plus fragile. Le présentéisme entraîne un accroissement du risque de maladies cardiovasculaires. »

C'est donc en toute connaissance de cause que le Gouvernement encourage le présentéisme et donc les risques psychosociaux et donc les maladies cardiovasculaires.

Le fait que le Ministre du travail soit aussi Ministre de la santé présente un aspect qui serait comique s'il n'était pas grave.

**Ce rapport
décrit avec la précision
d'un chirurgien
tous les facteurs
de risques
psychosociaux**

Le Ministre du Travail et de la Santé ? Le mot travail vient du latin tripalium, qui signifie torture ! Le fait d'infliger des souffrances en toute connaissance de cause peut s'apparenter à de la torture.

Avec ce gouvernement le mot travail retrouverait ses origines latines alors que les conquêtes syndicales conduisent progressivement à lui donner une valeur, une reconnaissance, l'utilité de l'homme intégré dans une société en marche soucieuse de tous les siens.

Nous voulons développer le travail et réduire le chômage. Pendant ce temps, **le gouvernement tue l'emploi et l'employé !**